

Vous pouvez consulter ses modifications en retournant sur la page web et en cliquant sur « Modifications à l'annexe B (plan de zonage) ».



	LIMITE DE ZONAGE
	SITE DU PATRIMOINE
	PÉRIMÈTRE D'URBANISATION
	PRISE D'EAU POTABLE
	ZONE DE P.I.I.A.
	ZONE DE P.A.E.

AG	AGRICOLE
CA	COMMERCIALE
CF	CONSERVATION FORESTIÈRE
CL	COMMERCIALE LOURDE
CV	CENTRE-VILLE
IN	INDUSTRIELLE
PI	PUBLIQUE ET INSTITUTIONNELLE
RA	RÉSIDENTIELLE FABLE DENSITÉ
RE	RÉCRÉATIVE
RF	RÉSIDENTIELLE FORTE DENSITÉ
RM	RÉSIDENTIELLE MOYENNE DENSITÉ
RT	RÉCRÉOTOURISTIQUE
TM	TOURISTIQUE MIXTE
TO	TOURISTIQUE
TV	TOURISTIQUE VILLÉGIATURE
V	VILLÉGIATURE
VA	VILLAGEOISE
VR	VILLÉGIATURE RURALE

[illegible]

NOVEMBRE 2007